

**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU DEVELOPPEMENT**

**BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

**DECLARATION DU GOUVERNEMENT A L'OCCASION DE LA
SEANCE PLENIERE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE SUR
L'EXAMEN DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR
L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2021**

Octobre 2020

Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Honorables Députés,

L'honneur me revient de vous présenter, au nom du Gouvernement, le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021.

Le présent projet de loi de finances est le dernier que nous soumettons à la VII^{ème} législature. A cet effet, je saisis cette occasion pour vous réitérer mes vifs remerciements et reconnaissance pour votre accompagnement à l'égard du Gouvernement et la franche collaboration que nous avons eue durant votre législature.

Cette session ordinaire de votre auguste Assemblée qui se déroule dans un contexte national difficile marqué par la persistance des attaques terroristes, aggravé par les effets de la pandémie de la maladie à corona virus, permettra au peuple burkinabè de disposer dès janvier 2021 d'un budget pour répondre aux besoins prioritaires du moment. Cette dernière session budgétaire permettra également au prochain gouvernement de disposer de moyens pour assurer la continuité du service public. Cela témoigne de la vivacité et de la maturité de notre démocratie.

Pendant les cinq (05) années de cette législature, vous avez de manière continue exercé vos prérogatives de contrôle de l'action gouvernementale à travers l'analyse des projets de loi de finances et l'audition des techniciens et des membres du Gouvernement.

Tout en nous soumettant à cet exercice républicain, je puis vous rassurer à l'instar de mes collègues ministres que cette phase constitue pour le Gouvernement une véritable tribune d'échanges avec la représentation nationale sur les prévisions et les allocations des ressources publiques envisagées pour faire face aux préoccupations pressantes de nos populations.

Ainsi, vos critiques et recommandations formulées au cours des travaux nous ont permis d'améliorer la qualité des documents budgétaires ainsi que des annexes qui accompagnent le projet de loi de finances.

Excellence, Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Le Gouvernement adhère totalement au contenu de la synthèse du rapport général qui vient d'être présentée par le Rapporteur général de la COMFIB. Aussi, voudrais-je traduire notre entière gratitude aux honorables députés de cette commission pour l'excellente collaboration que nous avons eue dans le cadre de l'examen des différents projets de loi de finances durant cette législature en général et cette année en particulier.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Le budget de l'Etat, faut-il le rappeler, est l'instrument privilégié du Gouvernement pour la mise en œuvre de sa politique économique et sociale contenue dans son référentiel de développement.

Conformément à l'article n°3 du Décret n° 2016-931 du 03 octobre portant adoption du PNDES qui dispose que le PNDES reste en vigueur jusqu'à l'adoption d'un nouveau référentiel de développement, le budget de l'Etat, exercice 2021 a retenu en priorité, l'achèvement des projets structurants dudit Plan en attendant la définition d'un nouveau portefeuille de projets dans le cadre du prochain référentiel.

La mise en œuvre du PNDES a permis d'enregistrer d'importantes avancées sur la période 2016-2020 grâce notamment à des allocations conséquentes de crédits budgétaires au profit des secteurs sociaux et de croissance. A ce titre, on pourrait citer entre autres :

En matière économique, les investissements structurants dans les secteurs de croissance ont permis de renouer avec la croissance économique qui est passée de **5,9%** en 2016, à **6,3%** en 2017, à **6,8%** en 2018, puis à **5,7%** en 2019, soit une croissance annuelle moyenne de **6,18%**. Cette performance est imputable aux investissements réalisés entre autres, dans les secteurs des infrastructures économiques, des transports et des télécommunications. Nonobstant les effets de la Covid-19 sur l'économie nationale et internationale, les prévisions en matière de croissance économique donnent un taux d'environ **1,5%** pour 2020, preuve de la résilience de notre économie face à cette pandémie. Cette résilience résulte en grande partie des efforts d'anticipation que le gouvernement a déployés en vue de relancer l'économie nationale à travers diverses formes de soutien aux entreprises et à l'initiative privée.

En matière d'éducation, les efforts consentis par le Gouvernement ont permis d'améliorer les indicateurs dans le domaine. En effet, le taux brut de scolarisation au primaire est passé de **86,5%** en 2016 à **88,8%** en 2019 et celui du post primaire de **46,6%** en 2016 à **50,5%** en 2019. Sur la même période, **2 328** salles de classes sous paillote au primaire ont été résorbées. Sur la même période, **1979** salles de classes ont été construites en vue de normaliser les écoles à 03 classes. Au titre du post primaire, **529** nouveaux Collèges d'Enseignement Général (CEG) ont été réalisés sur une prévision de **310** soit un taux de réalisation de **170,65%**. Enfin, au titre de la formation professionnelle et technique, il a été construit **04** lycées professionnels, **02** lycées techniques et **04** lycées scientifiques.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il a été construit et équipé 04 amphithéâtres d'au moins **700** places chacun, **17** laboratoires au profit des différentes universités et **02** cités universitaires de **1500** places chacune à l'université Nazi BONI et à l'Université Thomas SANKARA. Il est à noter que **07** autres amphithéâtres de capacités variant entre 300 et 1500 places sont en cours d'achèvement.

Dans le domaine de la santé, les efforts engagés par le Gouvernement ont permis d'accroître de manière substantielle, les infrastructures et d'améliorer le rayon de couverture géographique des formations sanitaires qui est passé de **6,7 km** en 2016 à **6,3 km** en 2019. Le pourcentage de la population vivant à moins de **5 km** d'une formation sanitaire est passé de **57,9%** en

2016 à **59,3%** en 2019. Quant au ratio population/médecin il est passé de **15 836** en 2016 à **11 095** en 2019.

Au titre de la gratuité des soins au profit des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes, le Gouvernement a consacré en moyenne un montant de **30 000 000 000 FCFA** par an pour sa mise en œuvre depuis 2016. Selon les statistiques, la mise en œuvre de cette politique a amélioré de manière substantielle l'accessibilité des enfants et des femmes aux formations sanitaires. Sur la période de 2016-2019, le nombre de fréquentations des bénéficiaires des formations sanitaires a triplé.

En matière d'Approvisionnement en Eau potable et Assainissement, le nombre cumulé de nouveaux forages réalisés de 2016 à 2019 est de **8 289**, celui des adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) est de **551**. Sur la même période, **3 087** forages et **63** AEPS ont été réhabilités. En ce qui concerne les latrines, tout ordre confondu (familiales, centres de santé, établissements scolaires et lieux publics), il a été réalisé un nombre cumulé de **150 611** sur la période 2016-2019.

Dans le domaine des **infrastructures routières**, le linéaire de route bitumée est passé de **3 650 km** en 2016 à **4 267 km** en 2019, soit un accroissement de **617 km** sur la période. Par ailleurs, l'aboutissement des chantiers en cours viendra améliorer le linéaire de route bitumée. Il s'agit notamment des axes :

- Kantchari – Diapaga – Frontière du Benin : **145 km**
- Diddy – Toma – Tougan : **91 km**
- Manga – Zabré : **79 km**
- Guiba – Garango : **78 km**

-Fada – Bogandé

: 120 km

A ce linéaire, il faut ajouter le bitumage des voiries urbaines pour **353,56 km.**

Le contexte particulier de lutte contre la menace terroriste a conduit à un accroissement des allocations budgétaires au profit **des forces de défense et de sécurité** en vue de renforcer davantage leurs capacités d'intervention sur le terrain. En lien avec cette situation sécuritaire difficile, les interventions de l'Etat seront poursuivies à travers la prise en charge et l'accompagnement des déplacés internes, accentuant ainsi la contrainte budgétaire.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Le projet de budget de l'Etat, exercice 2021 a été élaboré dans un contexte marqué par la suspension du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA ainsi que par l'achèvement du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 et du programme de Facilité élargie de crédits (FEC) conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) pour la période 2018-2020.

Son élaboration intervient également dans un contexte marqué au plan national par les effets de la pandémie de la maladie à

coronavirus (COVID-19), d'une part et la persistance des tensions sociales et des attaques terroristes, d'autre part.

En dépit de ce contexte particulièrement difficile, les efforts d'allocation de ressources aux secteurs prioritaires ont été maintenus. Il en est de même pour l'allocation de ressources en vue de la poursuite des réalisations des infrastructures en cours dans ces secteurs.

Cependant, l'accroissement des dépenses courantes en général et des dépenses de personnel en particulier, a réduit de manière considérable les possibilités d'accroissement du niveau de l'épargne budgétaire qui devrait permettre de financer plus d'investissements.

Malgré les efforts des régies de recettes dans la mobilisation des ressources propres, les besoins d'investissements restent couverts en partie par les appuis budgétaires (projets et programmes). Ces ressources sont complétées par des ressources d'emprunt en vue d'assurer une bonne couverture des charges du budget de l'Etat. Le niveau des ressources d'emprunt se fait dans le strict respect des ratios prudentiels de manière à assurer la soutenabilité de la dette publique.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Députés ;

Le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 a été élaboré sur la base des orientations de la circulaire budgétaire, des priorités et choix stratégiques budgétaires définis par le Gouvernement. Il tient compte de l'évolution du contexte socio-économique national notamment, la lutte contre la menace terroriste et la prise en charge des actions de lutte contre la Covid-19 qui exige une révision de nos priorités au profit des départements de la santé, de la défense et de la sécurité afin de leur permettre de renforcer leurs capacités opérationnelles.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Le projet de budget de l'Etat, exercice 2021, comme l'a indiqué le rapport général de la COMFIB, s'établit à **2 110,974 milliards FCFA** en recettes et **2 651,774 milliards FCFA** en dépenses.

Les prévisions de recettes propres se chiffrent à **1 799,518 milliards FCFA** en 2021 contre **1 672,280 milliards FCFA** en 2020, soit un accroissement de **127,238 milliards FCFA** en valeur nominale et **7,61%** en valeur relative. Elles sont constituées essentiellement de recettes fiscales qui représentent **88,05%** du total en 2021.

Les recettes propres représentent **85,25%** des recettes totales du budget de l'Etat en 2021 contre **81,27%** en 2020.

Quant aux ressources extérieures, elles se chiffrent en 2021 à **311,456 milliards FCFA** contre **385,518 milliards FCFA** en 2020, soit une baisse de **74,063 milliards FCFA** en valeur absolue et **19,21%** en valeur relative.

Dans le sens d'améliorer la mobilisation des ressources propres, le Gouvernement poursuivra les réformes en cours au niveau des régies de recettes. A ce titre, plusieurs actions sont envisagées notamment :

- l'optimisation de la mobilisation des ressources propres à travers les télé-procédures et une meilleure organisation des services pour une plus grande efficacité ;
- le recouvrement des dettes envers des contribuables (restes à recouvrer) ;
- l'accélération du processus de mise en œuvre du cadastre fiscal (informatisation du domaine foncier) ;
- la lutte contre la fraude fiscale, le faux et la corruption ;
- la poursuite des actions entreprises au niveau de la Douane visant à alléger et à sécuriser les procédures de paiement des droits et taxes de douanes à travers la mise en place des télé-déclarations et des télépaiements.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Les prévisions de dépenses du budget de l'Etat se chiffrent à **2 651,774 milliards FCFA** en **2021** contre **2 532,763 milliards FCFA** pour 2020. Elles sont constituées de dépenses courantes pour un

montant de **1 775,048 milliards FCFA** et de dépenses en capital pour **876,725 milliards FCFA**, correspondant à des parts relatives de **66,94%** et **33,06%**.

Ces parts relatives étaient de **65,93%** et **34,07%** en 2020 et **69,23%** et **30,77%** en 2019.

La prédominance des dépenses courantes dans le budget 2021 s'explique essentiellement par l'évolution des dépenses de personnel qui sont passées de **845,900 milliards FCFA en 2019** à **878,000 milliards FCFA en 2020** et à **950,000 milliards en 2021**. Leur part relative par rapport aux dépenses totales est de **35,83% en 2021** contre **34,67%** en 2020 et **35,74%** en 2019. Elles absorbent **52,79%** des **ressources propres** du budget de l'Etat en 2021 contre **52,50%** en 2020. Rapportées aux recettes fiscales, les dépenses de personnel représentent **59,95% en 2021** contre **60,99%** en 2020.

Les dépenses d'investissements exécutés par l'Etat se chiffrent à **856,725 milliards FCFA en 2021** contre **797,978 milliards FCFA en 2020**, soit une hausse de **58,746 milliards FCFA**. Les investissements financés sur ressources propres se chiffrent à **511,149 milliards FCFA** contre **445,683 milliards FCFA en 2020**, soit une hausse de **65,465 milliards FCFA**.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Députés ;

L'épargne budgétaire ressort à **24,469 milliards FCFA en 2021** contre **2,495 milliards FCFA en 2020**, soit une amélioration de **21,974 milliards FCFA**.

Le déficit budgétaire s'élève à **540,800 milliards FCFA** en 2021 contre **474,965 milliards FCFA** en 2020. Il est prévu être couvert par les annonces d'appuis budgétaires et des emprunts obligataires. Rapporté au PIB, le niveau du déficit ressort à **5,5%**.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Députés ;

L'ensemble de ces prévisions traduit l'ambition du Gouvernement de financer durablement le développement malgré le contexte difficile auquel notre pays est confronté.

Toutefois, l'atteinte des différents objectifs fixés dans le cadre du budget de l'Etat, exercice 2021 ne peut être effective que dans un environnement serein pour l'ensemble des acteurs. C'est pourquoi le Gouvernement a mis un accent particulier dans la sécurisation du territoire et des citoyens à travers des allocations conséquentes de ressources aux Ministères en charge de la défense nationale et de la sécurité. En effet, la part du budget de l'Etat allouée aux secteurs de la défense et de la sécurité est passée de **12,49%** en 2016 à **20,22%** en 2021.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Députés ;

Malgré les efforts consentis par le Gouvernement dans l'allocation conséquente de ressources aux secteurs de la défense et de la sécurité, une attention particulière a également été accordée

aux secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation et le développement rural.

Ainsi, **le secteur de la santé** bénéficie de **13,52%** des prévisions budgétaires en 2021, soit **266,080 milliards FCFA**. Cette allocation servira à financer entre autres, les produits, appareils et matériels médicaux, les services ambulatoires, hospitaliers et de santé publique.

Le secteur de l'enseignement regroupant le préscolaire, le primaire, le secondaire, le supérieur, la recherche scientifique, la formation professionnelle et technique, quant à lui, absorbe **29,92%** des prévisions budgétaires de 2021, soit **588,851 milliards FCFA**.

Le secteur du développement rural, composé des ministères en charge de l'agriculture, des ressources animales, de l'environnement et de l'eau et assainissement, bénéficie d'une allocation budgétaire de **123,904 milliards de FCFA**, soit **6,30%** des prévisions budgétaires totales.

A la lumière de ces données, il ressort que malgré le contexte assez difficile et le poids des dépenses de sécurité, des allocations conséquentes ont été faites au profit des secteurs prioritaires. Ces efforts sont certes en deçà des immenses besoins et des attentes légitimes de nos populations, mais, force est de reconnaître qu'ils sont louables, au regard de la conjoncture actuelle. Ils pourraient être revus à la hausse si toutefois les niveaux de mobilisation de ressources s'améliorent en 2021.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Députés ;

C'est l'occasion pour moi, à l'orée de la campagne pour les élections présidentielle et législatives, de solliciter votre accompagnement dans la sensibilisation des citoyens dans vos circonscriptions électorales respectives en matière de civisme fiscal, d'une part et de contrôle de l'utilisation des ressources publiques, d'autre part. En effet, ces actions contribueront sans nul doute à améliorer la mobilisation des ressources pour le financement des politiques publiques en faveur des populations et en assurer une utilisation judicieuse.

Pour notre part, je puis vous rassurer que le Gouvernement poursuivra les actions de renforcement des capacités des régies de recettes pour une plus grande optimisation de la mobilisation des ressources propres. Par ailleurs, les efforts se poursuivront également dans la mise en œuvre des mesures de rationalisation des dépenses publiques.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Députés ;

Face aux nombreux défis à relever en lien avec les aspirations profondes des populations, le Gouvernement, par ma voix sollicite l'adoption du projet de loi de finances, exercice 2021 pour lui permettre de disposer des moyens nécessaires à la mise en œuvre de sa politique économique et sociale.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Députés ;

Je tiens à vous rassurer que les recommandations qui ressortent du rapport général de la COMFIB ont particulièrement retenu l'attention du Gouvernement qui s'attèlera à les mettre en œuvre de façon diligente.

Tel est le message du Gouvernement à l'occasion de cette séance d'examen du projet de budget 2021 que Son Excellence Monsieur le Premier Ministre m'a chargé de vous livrer. A cette occasion, il me charge également de vous réitérer ses remerciements pour la précieuse contribution de l'Assemblée nationale à l'avancée de la gestion des finances publiques dans notre pays.

C'est un partenariat dont l'objectif commun est de servir les vaillantes populations de notre cher pays.

Je m'en voudrais de terminer mon allocution sans souhaiter bonne chance à tous les candidats aux prochaines élections législatives.

Que Dieu bénisse le Burkina Faso !

Je vous remercie !